

Noms d'îles

194 Les noms d'archipels et de grandes îles d'Europe sont traités comme les noms de pays: *les Hawaïi, les Lofoten; la Corse, la Sicile; en Irlande, en Islande, en Crète.*

Les autres noms d'îles sont traités comme les noms de localités: *Chypres, Malte, Rhode; Bornéo, Madagascar, Cuba; à Sumatra, à Ceylan.* Mais il y a des exceptions: *la Jamaïque, la Martinique, la Quadeloupe.*

Les noms qui contiennent l'adjectif antéposé *nouvelle*, s'emploient avec l'article: *la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande.*

Noms de cours d'eau, de mers, de lacs et de montagnes

195 Ces noms prennent généralement l'article défini: *le Danube, les vins du Rhin, la vallée de la Seine; la Méditerranée, la mer des Indes, la (mer) Caspienne; (le canal de) la Manche; le (lac) Léman; les Alpes, les Monts des Géants («Krkonoše»), les flancs de la Haute Tatra, la cime du Mont-Blanc.*

Il y a toutefois un certain nombre d'exceptions. On supprime l'article:

1° dans les expressions: *l'eau de Seine* (par opposition à *l'eau de source, l'eau de puits*), *un bras de Seine, le département de Seine-et-Oise, la rue de Seine* (mais: *la rue du Rhône*);

2° dans les noms composés de villes: *Bar-sur-Aube, Châlons-sur-Marne, Chalon-sur-Saône, Montigny-sur-Loing*, etc., mais: *Francfort-sur-le-Main, Francfort-sur-l'Oder* (traductions de noms allemands);

3° après les substantifs *rivière* et *fleuve*, si les noms propres sont féminins: *la rivière de Marne, le fleuve de Garonne*, etc., mais: *le fleuve du Rhin*;

4° après le substantif *mont*: *le mont Etna, le mont Sinaï*, etc., mais: *la montagne de la Table «Stolová hora».*

PRONOMS ET ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

Généralités

196 La différence entre les adjectifs déterminatifs et les pronoms consiste en ce que les adjectifs déterminatifs accompagnent le substantif et en marquent la détermination tandis que les pronoms se substituent au substantif déterminé: *C'est mon livre — À qui est ce livre? C'est le mien.* Le pronom peut aussi tenir lieu d'une proposition: *Allez le voir, il le faut* (= Il faut que vous alliez le voir). Dans ces cas, les pronoms sont utilisés comme représentants.

Il y a toutefois des pronoms qui ne remplacent ni des phrases, ni des membres de phrase déjà exprimés, à savoir les pronoms indéfinis qui jouent le rôle d'un nom avec une valeur d'indétermination (*Nul n'est prophète dans son pays*) et les pronoms personnels conjoints des première et deuxième personnes qui n'ont d'autre rôle que de marquer la personne et le nombre du verbe. Dans les cas précédents, les pronoms sont employés comme nominaux.